



Extrait du SNUipp-FSU 47

<http://47.snuipp.fr/spip.php?article3842>

La FSU crée l'Observatoire de la Formation des Enseignants

- INSPE et Début de Carrière -



Date de mise en ligne : mardi 28 janvier 2014

Description :

Un observatoire, pour quoi faire ?

Avoir en temps réel une photographie de la situation,

Etre à l'écoute des personnels et des étudiant(e)s,

Faire des propositions pour faire évoluer la réforme de la formation

SNUipp-FSU 47

La FSU met en place un observatoire de la formation des enseignants [1]

La qualité d'un système éducatif repose en grande partie sur ses enseignant-e-s : sur leur capacité à permettre les apprentissages de tous les élèves, dans leur diversité. Investir dans la formation des enseignant-e-s est donc une nécessité absolue.

Les conditions d'ouverture des ÉSPÉ et la mise en place de la nouvelle la réforme placent, dans toutes les académies, les étudiants, les formateurs et les autres personnels face à de nombreuses difficultés. L'absence de cadrage national et les contraintes budgétaires imposées aux universités (LRU...) posent réellement le problème de la qualité d'une formation, égale sur tout le territoire, et de sa visibilité pour les étudiant-e-s.

La FSU a recueilli depuis la rentrée de nombreux témoignages.

Les ministres de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche tentent de cantonner ces difficultés à la mise en place de ces nouvelles structures, et parient sur une amélioration au fil du temps. Ils ont néanmoins reconnu la nécessité de mettre en place un comité de suivi, au sein duquel la FSU aura trois représentants, et qui aura un rôle stratégique et d'orientation, de suivi du développement des ÉSPÉ.

Il se fera aussi l'écho des mobilisations dans les ÉSPÉ comme des initiatives porteuses de transformations.

Vous pouvez le retrouver sur : <http://observatoire-fde.fsu.fr/>

Un observatoire, pour quoi faire ?

- Avoir en temps réel une photographie de la situation, en s'appuyant sur les témoignages des formateurs et étudiants, pour alerter les ministères et l'ensemble de la communauté éducative, et pour continuer à porter des propositions alternatives.
- Être à l'écoute des personnels et des étudiant(e)s, de travailler à recueillir des statistiques fiables, d'alimenter les réflexions du comité de suivi.
- Faire des propositions pour faire évoluer la réforme de la formation.

Les syndicats de la FSU :



[1] enseignants et conseillers principaux d'éducation